

Notaire/Huissier/Administrateur judiciaire

Par **Chris / Joss Beaumont**, le 15/12/2016 à 22:33

Bonsoir à tous.

Alors voilà, après m'être assuré que le droit était une réelle passion pour moi et une vraie vocation je commence à me poser quelques questions sur le déroulé de mes études.

Autant le métier de juriste ne pose pas de soucis puisque les universités sont plutôt bien fournies en formation autant les métiers comme notaire/huissier/administrateurs posent soucis.

En effet de ce que j'ai cru comprendre pour notaire :

Il faut que je m'oriente sur l'obtention d'un M2 droit notarial, pas trop de soucis il est dispensé à Dijon, ça reste à 45Km de chez moi encore faut il y être admis me direz-vous.

Par contre après ça se complique, si j'ai bien compris il faut s'inscrire et suivre des cours dispensés dans des centres de formation, les plus proches pour moi étant Lyon ou Strasbourg, seuls soucis, j'ai une femme une fille et je ne peux pas me permettre de faire déménager la famille pour me rapprocher d'un lieu d'étude éloigné de plus de 350Km du domicile.

Du coup ça a mis un coup d'arrêt à cette profession pour moi ne pouvant financièrement pas prendre une location sur Lyon ou Strasbourg ou encore forcer ma famille ma compagne étant qui plus est installée en libérale cela la forcerait à fermer son cabinet et devoir retrouver une patientèle.

Pour huissier, même principe il faut obligatoire être inscrit à un DFS, pour le Jura il s'agit de Lyon, la question est de connaître la durée de ces journées de formations qui ont lieu en semaine, sur une ou deux journées je peux tenter de prendre un hôtel, mais encore une fois ma situation familiale m'impose de faire une croix sur la location à Lyon.

Si quelqu'un a des informations là-dessus je suis preneur ...

Pour Administrateur, profession intéressante, mais je tic sur les épreuves de comptabilité ... sachant que certains sortent d'une double spé de HEC je me dis que je vais être largué.

Au final ma question c'est : pensez-vous ou, avez-vous des informations sur les parcours scolaires pour ces métiers si je me suis trompé, ces projets pros vous paraissent-ils viables ...?

Je dois avouer que pour le coup je commencer à regarder pour me spécialiser en droit

d'immobilier, etc.. Car j'ai bien l'impression que les métiers types notaires/huissier, etc. ne vont pas pouvoir me correspondre faute de pouvoir me rapprocher des lieux d'enseignements (ce qui m'agace, mais bon, dans la vie on ne fait pas toujours ce que l'on veut :)).

J'ai peut-être fait l'erreur de me passionner pour ces métiers avant de ne savoir si je pourrais suivre les enseignements me permettant de les pratiquer, ça me chagrine, mais bon, je sais qu'en reprenant des études ce sont des désagréments avec lesquels je vais devoir composer ...

Peut-être que dans 2 ans ma situation aura évolué et me permettra de bouger, mais pour le moment le changement de région est inenvisageable est ça me gêne un peu que ces barrières me ferment au final l'accès à certains métiers :/

Du coup je me demandais si certains (du métier, en formation ou étant passés par là avait quelques précisions à apporter).

Merci et bonne soirée à vous.

Par **myrtille34**, le **15/12/2016** à **22:43**

Hello

Je trouve un peu dommage que le critère géographique vous empêche de réaliser vos rêves.

Et pourquoi ne pas prendre une colloc pour vous rapprocher du lieu en question ou s'il y a une cité U demandez une bourse qui sait ?

Par **myrtille34**, le **15/12/2016** à **22:50**

Sinon pourquoi pas une formule par correspondance ? Ou bien le temps de faire votre formation vous éloignez pour mieux revenir.

Je pense que votre compagne ne sera que plus heureuse si vous réalisez vos rêves.

Aucune femme ne demandera à un homme de sacrifier ses rêves pour elle. Même si on ne fait pas tout ce qu'on veut dans la vie, parfois la vie peut offrir beaucoup et peut être qu'il suffirait d'en parler autour de vous. Je suis sûre qu'il y a moyen de réaliser l'un de vos rêves. Je ne sais pas lequel ni comment mais pour avoir une connaissance qui a fait le tour du monde en stop avec très peu d'argent permettez moi de vous dire que les seules barrières qui existent c'est souvent celles qu'on se met.

Il existe toujours un moyen détourné.

Par exemple si vous voulez être notaire vous pouvez très bien démarrer comme clerc chez un notaire puis ensuite passer votre diplôme en bossant chez lui. Et pareil ailleurs.

Donc n'abandonnez pas trop vite vos rêves svp.

Par **Visiteur**, le **15/12/2016** à **23:42**

@myrtille: Vous lui suggérez une colloc', mais je ne pense pas que son souci principal soit d'ordre financier. C'est plutôt de la distance vis-à-vis de sa femme et de sa fille dont il a peur.

@chris: C'est sûr que le souci de localisation n'est ennuyeux, vous ne pourrez pas tout faire à la fac c'est certain.

Pour ce qui est du droit immobilier, je ne vous le conseille pas trop, sauf bien sûr si vous vous découvrez une réelle passion pour le sujet. Parce qu'à part être expert immobilier, ces M2 ne mènent pas à grand chose à mon goût. Les agents immobiliers ne sont pas des juristes, même si je viens d'apprendre qu'ils sont habilités à en délivrer des conseils (chose aberrante).

Sinon, la profession d'avocat ne vous intéresse pas ?

Personnellement ce n'est qu'en master que j'ai commencé à m'y intéresser. En licence, je me suis plus intéressée au notariat personnellement parce que je pensais préférer la rédaction d'acte que le contentieux. Ce que j'essaie de vous dire, c'est que comme vous n'êtes en core qu'en L1, vous avez le temps de laisser mûrir votre projet.

Et puis, la formation à l'école d'avocat (Strasbourg pour vous) n'est que de 18 mois...

Par **Mondaye31**, le **15/12/2016** à **23:46**

Bonsoir

Je suis assez d'accord avec Ezoah mais pour des raisons différentes.

Je trouve que l'immobilier est un peu "instable" car très lié à la conjoncture économique et donc ça semble un peu dangereux surtout si vous êtes en reconversion.

Pour le reste je laisse la parole aux gens du métier.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/12/2016** à **09:19**

Bonjour Chris

Peu importe la profession que tu vises tu seras obligé de quitter notre belle Franche Comté. Sauf si tu décides d'être juriste et encore beaucoup de mes camarades de promo ont dû quitter la région.

Même moi qui souhaite être enseignant chercheur, ce n'est pas dit que je sois recruté dans ma fac (même si la carte du 100% local peut jouer ...).

Par **enquete1**, le 16/12/2016 à 10:26

Bonjour

Avec la conjoncture actuelle, beaucoup de gens sont obligés de déménager pour trouver un boulot. Il faut accepter la mobilité pour trouver un travail et ça va pas aller en s'arrangeant.

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/12/2016 à 13:27

Bonjour

[citation] Il faut accepter la mobilité pour trouver un travail et ça va pas aller en s'arrangeant. [/citation]

Exactement ! Si c'est Strasbourg ou Lyon tu as le train. Au pire, investis dans un **Ballon dirigeable** .

Par **Chris / Joss Beaumont**, le 16/12/2016 à 15:10

[smile16] plutôt qu'un ballon dirigeable je vais opter pour le jet privé de mon ami Poutine ... s'il me le prête...

La Franche-Comté je ne compte pas y rester pour exercer du moins pas sur le long terme, la question du déplacement est plutôt vis-à-vis de ma compagne, il faut le temps que son cabinet soit bien implanté pour qu'elle puisse le mettre en gérance ou le revendre, un départ trop précipité nuirait à son travail.

Nous souhaitons nous installer du côté de la Drôme (rêve de madame) ou de nos belles montagnes savoyardes/suisses (rêve partager entre madame et moi-même [smile4])

Le déplacement à long terme n'est pas un frein, disons que c'est plutôt le fait que ça risque d'intervenir assez tôt d'ici 2 ans si je passe sans encombre la licence.

C'est donc ça qui me fait tiquer, Strasbourg/Lyon voir ne me dérange pas, nous pouvons même repartir sur Bordeaux, nous y avons habités longtemps et ça ne pose pas de soucis, mais il faut pour cela que ma compagne puisse être sûre de retrouver une place dans le sud ce n'est pas toujours facile, car les cabinets médicaux sont overblindés et en ouvrir de nouveau c'est un vrai parcours du combattant.

Avocat j'y ai pensé, mais ça ne m'attire pas plus que ça, autant je peux faire preuve de beaucoup d'empathie autant ne me demandez pas de défendre un violeur ou autre je l'aurais coulé sous la dalle de ma terrasse avant l'audience, je ne suis pas sur du coup que ce métier soit réellement fait pour moi ni que je sois fait pour lui.[smile9]

Bon après voilà, si je suis sûr de mes chances, il n'y a pas de soucis à tenter de trouver un

compromis pour me rapprocher d'une fac, mais, encore une fois, le souci vient surtout du fait que ma compagne vient juste de s'installer dans la région après notre départ de Biscarrosse, lui demander d'ici 2 ans de fermer à nouveau son cabinet c'est assez risqué, j'ai la chance d'être payé par le ministère de la Défense suite à une blessure en opération lorsque j'étais encore dans les FS, mais ça ne va pas durer éternellement et je ne veux pas faire peser le poids pécuniaire de mes études et de notre famille sur le seul dos de ma compagne.

Merci de vos conseils que je vais suivre attentivement ;)

Encore une fois me déplacer ne me fait pas peur, nous avons pour projet de quitter la France si des postes permettaient de passer quelques années en Australie ou tout autres pays, une fois diplômé la localisation géographique n'est plus trop un souci, c'est plutôt l'échec qui m'angoisse, faire déménager tout le petit monde pour être refoulé à la fin, car rien n'est certain, c'est un sacré coup de poker qui peut être très mauvais pour le cabinet de ma compagne.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/12/2016** à **15:17**

Bonjour

Tu n'es encore qu'en L1, tu as le temps de voir les choses. Réfléchis déjà sur la profession qui te plaît le plus. Les projets que tu as en L1 ne seront pas ceux que tu auras après le licence.

En L1, j'étais loin de m'imaginer que j'allais poursuivre en doctorat

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **16/12/2016** à **15:44**

C'est pas faux :D

Je vais voir comment ça se décante ... pour le coup je pensais pouvoir trouver suffisamment de formations avec Besancon ET Dijon à 40Km du domicile mais force est de constater que ce n'est pas si simple.

Par **Visiteur**, le **16/12/2016** à **17:05**

Je rejoins encore une fois Isidore: tu as le temps de voir venir les choses.

[citation]Avocat j'y ai pensé, mais ça ne m'attire pas plus que ça, autant je peux faire preuve de beaucoup d'empathie autant ne me demandez pas de défendre un violeur ou autre je l'aurais coulé sous la dalle de ma terrasse avant l'audience, je ne suis pas sur du coup que ce métier soit réellement fait pour moi ni que je sois fait pour lui. [/citation]

Et justement sur ce point, tu te trompes: les avocats ne sont pas tous pénalistes, et ne passent pas tous leur temps à aller plaider au tribunal.

Je le sais bien parce que c'est ce qui me rebutait aussi vis-à-vis de la profession quand j'étais en licence.

Tu vas découvrir énormément d'autres spécialités que le pénal (affaires, social, public surtout et j'en passe). Le droit de l'environnement est aussi une bonne spécialité pour un avocat je pense. A condition de ne pas faire sa niche QUE là dedans bien entendu. C'est un peu pour ça que je fais mon mémoire là dessus finalement.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **16/12/2016 à 18:44**

Je vais me renseigner un peu plus.

On m'a beaucoup parlé des soucis que rencontraient les avocats notamment de vivre pour certains uniquement de l'aide juridique, j'avoue que sans parler de courir après l'argent, on attends un peu plus que 700€/mois lorsque l'on est avocat je pense, j'ai eu pas mal d'échos assez moyens sur le fait qu'être avocat en dehors des grands cabinets pouvait être un coup de poker car métier très concurrentiel voir bouché, je souhaiterais éviter de choisir une spécialité qui me plait plutôt qu'une qui me permettrait de vivre du métier car encore libre ...

Je vais me renseigner un peu plus du coup, après je me dis qu'un juriste avec une CAPA ne peut être qu'encre plus intéressant pour une entreprise si l'envie me prenait de faire juriste en entreprise ...

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **16/12/2016 à 21:30**

[citation]après je me dis qu'un juriste avec une CAPA ne peut être qu'encre plus intéressant pour une entreprise si l'envie me prenait de faire juriste en entreprise ... [/citation]

Exactement. Même si en entreprise tu n'exerces pas la profession d'avocat à proprement parler, c'est un énorme plus d'avoir ce CAPA.

Les avocats smicards sont traditionnellement les pénalistes et ceux qui font du droit de la famille.

En droit des affaires en général ça se passe bien. C'est pour ça que malheureusement trop d'étudiants veulent cette filière pour l'argent.

En social je pense qu'il y a du débouché aussi.

Et en droit public, il y en a je peux te l'assurer. C'est comme en affaires d'ailleurs: c'est parce que c'est là où les avocats sont les moins nombreux.

Et puis tu verras, quand tu découvriras le droit public des affaires, tu trouveras ça passionnant (contrats administratifs, droit de la concurrence, développement économique, etc.).

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/12/2016 à 09:38**

Bonjour

Je confirme pour le CAPA. En tout cas je trouve que c'est mieux que le fameux double diplôme droit/commerce.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le 17/12/2016 à 10:36

Reste que je vais devoir m'établir 18mois sur Strasbourg, j'en reviens au même soucis :/

Déménager c'est aussi un changement de scolarité pour la toute petite qui aujourd'hui n'a que 18mois et partir seul sur une location la semaine c'est laisser à madame la pleine chargé de la petite, ça va faire un peu lourd en plus du cabinet médical.

Pas facile les poursuites d'études (en tout cas pour les métiers spécifiques lorsque notre mobilité géographique est réduite)

Par **Visiteur**, le 17/12/2016 à 12:08

Oui, enfin les 18 mois à Strasbourg ne sont pas forcément continus et à plein temps. Ça j'avoue ne pas m'être encore trop renseigné là dessus.

Et puis c'est peut être comme à la fac, il y a peut être des aménagements pour les "chargés de famille".

Tout ce que je sais, c'est que dans les 18 mois, il y a le PPI et là tu peux faire un stage près de chez toi.

Penses qu'une fois que tu as le diplôme d'avocat, tu exerces comme tu veux.

Par **Isidore Beautrelet**, le 17/12/2016 à 13:58

Bonjour

Je vais juste compléter le message d'Ezoah.

Tu passeras de sûr 6 mois à Strasbourg où tu auras des cours.

Après tu as le PPI qui est un stage de 6 mois hors cabinet d'avocat. Tu peux par exemple faire ton PPI au TGI de Besançon, ou dans une étude de notaire dans le Jura.

Enfin, il y a le stage de 6 mois dans un cabinet d'avocat, que tu peux très bien faire dans notre belle région.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le 17/12/2016 à 14:49

C'est le souci de ces 6 mois, trop court pour prendre une location sur place, difficile pour moi

en plus de laisser ma compagne seule avec la petite c'est difficile à gérer avec ses amplitudes horaires.

Il faut que je me renseigne sur les fameuses formations à distance.

Je vais tâcher de me renseigner directement auprès des entités concernées sur Lyon et Strasbourg pour la question des chargés de famille.

:)

Ah j'oubliais, si je la mobilité n'est pas mon fort avant tout parce que nous sommes propriétaires, cela complique un peu la mobilité avec une maison à vendre ;)

Je rebondis encore sur mon propre sujet :

Que pensez-vous du Master droit des affaires, si j'ai bien compris, c'est une poursuite encore intéressante pour songer à ensuite devenir avocat, changer d'université ne me dérange pas trop mais, vu que Besançon propose ce master qui pour le coup me permettrait de passer 5 années sur la région, laissant le temps à ma compagne de faire prospérer son cabinet pour ensuite pouvoir le mettre en gérance, pour ma part ce master est visiblement bien indiqué pour envisager plus tard les métiers de notaire/avocat avec des spécialisations dans la gestion de patrimoine, gestion/création d'entreprises, d'ici 5 ans je ne devrais plus avoir autant de soucis de mobilité et je me dit que l'on peut toujours se former une fois le diplôme en poche en formation continue ou autre (ce que fait ma compagne pour élargir ses formations médicales).

Par **Visiteur**, le **17/12/2016 à 19:12**

Pour le M2 Affaires, Isidore pourra tout te dire puisqu'il l'a fait. ;-)

Je me permets juste de t'indiquer qu'avec un M2 autre que notarial, si tu veux être notaire il n'y a que la voie "professionnelle" qui t'es ouverte, soit un examen d'entrée au CFPN assez costaud, et qu'il s'agit d'une voie plus longue, alors qu'après un M2 notarial tu y fais ton alternance si je ne me trompe pas.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **17/12/2016 à 19:18**

D'accord, du coup il faudrait plutôt que je m'oriente sur le master droit notarial proposé à Dijon. (Pour faire notaire en tout cas)

Bon après pour ça il faut déjà que je cerne mieux ces métiers pour voir vers lequel je souhaiterais vraiment me destiner pour pouvoir prendre les décisions nécessaires.

Par **Herodote**, le **17/12/2016 à 20:19**

Bonsoir,

Vous avez parfaitement raison et pour cela, rien ne mieux que les stages, qui favorisent en plus l'accès aux différents M2 concernés.

Par **Visiteur**, le **17/12/2016** à **22:11**

D'ailleurs, la voie professionnelle pour être notaire devait être supprimée il me semble, mais ce n'est pas encore fait... Vous trouverez toutes les infos sur les voies d'accès à la profession notariale sur cette page: <http://www.cnepn.fr/PublicCommon/Default.aspx>

Pour les stages je suis tout à fait d'accord, il faut commencer à en faire dès que possible, et ne pas attendre qu'on vous le propose en L3.

Par contre, faites attention s'agissant des avocats: il paraît qu'en licence on ne vous donnera pas forcément des tâches intéressantes à faire...

Pour ma part, en licence j'ai fait les miens dans des études notariales et ça s'est toujours bien passé.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **17/12/2016** à **22:19**

Pour les stages je ne sais pas si c'est un vrais avantage mais ayant toujours mon salaire de l'armée je serais stagiaire non rémunéré.

Je me posais la question des stages, par exemple est-ce vraiment intéressant de chercher un stage estival à la fin de ma L1 ...?

Dois-je en parler à mon université pour faire une convention de stage ou puis-je faire ça en été avec une attestation délivrée par ceux qui m'aurons eu en stage?

Merci de vos conseils ;)

Par **Xdrv**, le **17/12/2016** à **22:28**

Bonjour Chris, si cela fonctionne comme à l'université de Bordeaux où je viens de faire une convention de stage, il vous faudra faire la votre pour l'été au près de votre bureau des stages et ce avant la fermeture estivale du bureau. Toutefois il est possible que chaque université ait ses propres aménagements :)

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **17/12/2016** à **22:33**

D'accord merci bien de l'information.

Je vais aller me renseigner auprès de ma scolarité une fois les vacances de Noël passées.

Qui à faire avant de me lancer dans des plans sur la comète je veux être sur que le métier qui me plait sur le papier me plaise aussi dans sa pratique.

Par **Xdrv**, le **17/12/2016** à **22:38**

Oui vous avez raison et vous vous y prenez en L1, c'est bien.

Je suis en L3 et je ne me rend compte que maintenant de l'utilité des stages ...

Je souhaite découvrir la profession d'administrateur judiciaire pour voir si cela me convient, donc par le biais d'un stage, mais que des refus... Du coup je commence depuis le début et je fais un stage chez un avocat, même si ce n'est pas ce que je souhaite faire par la suite c'est une première expérience qui peut permettre d'ouvrir d'autres portes car vous serez amené à rencontrer d'autres personnes (collaborateurs, au tribunal, amis, etc).

Ainsi je n'ai pas beaucoup d'expérience mais je vous conseille de ne pas viser haut dès le départ pour ne pas perdre de temps, commencez par l'avocat puis procédez par "entonnoir" pour finir avec la profession que vous souhaitez :)

Les autres intervenants me reprendront si je me trompe :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/12/2016** à **08:19**

Bonjour

Alors

- Pour les M2 droit des affaires de Besançon, vu que la direction a changé, cela ne ressemble plus trop à celui que j'ai passé. Quand j'y était c'était un M2 Droit des affaires et du patrimoine avec beaucoup de promotion immobilière. Maintenant c'est devenu un M2 droit des affaires + classique (société/fiscalité). Toutefois l'un des directeurs est un grand nom du droit international, notamment dans le domaine des PPP.

- Si tu veux effectuer un stage hors cursus, il faut que tu te rende au service orientation stage emploi qui se trouve à la Maison des étudiants. Tu sera reçu par un chargé d'insertion pro qui t'aidera dans tes démarches. La convention de stage sera signé par l'Université de Franche-Comté, et je crois que tu valides une UEL. D'ailleurs je te conseille de te renseigner dès la rentrée.

Par **sondage55**, le **18/12/2016** à **11:53**

Hello

pour info il y a des master à distance dans plusieurs facs donc ca pourrait te permettre de répondre à ta problématique je connais des gens qui le font de l'étranger.

Par **Yn**, le **19/12/2016** à **16:37**

Plusieurs remarques en vrac :

- S'intéresser aux débouchés pro du droit en L1, c'est une bonne chose, mais il reste tellement de chemin à parcourir... Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs : les professions mentionnés sont toute sélectives, voire très sélectives, notamment le notariat, seuls de bons, voire très bons résultats permettent d'intégrer ce M2 ou un M2 assimilé qui ouvre les portes du CFPN.
- Pour les formations, notamment dans le notariat, une fois le M2 obtenu, il faut relativiser : généralement c'est 2 jours/sem. ou 1 sem./mois (ça dépend du DSN auquel tu es rattaché), voire une semaine par trimestre si on part sur le CFPN... et tout le reste c'est à temps plein dans une étude en tant que notaire-stagiaire.
- Enfin, la mobilité est une quasi-obligation en droit : beaucoup de diplômés prennent là où ils trouvent... certains provinciaux veulent venir à Paris pour les opportunités, beaucoup de parisiens veulent repartir... Bref ça va un peu dans tous les sens et il est assez rare de faire l'intégralité de ses études et de trouver un job à proximité (excepté à Paris parce que la proximité n'est pas nécessairement la même).

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **19/12/2016** à **22:17**

Hello, merci pour vos conseils ;)

Pour la sélectivité, j'en fais mon affaire, j'ai déjà connu les tumultes des sélections drastiques dans mon ancien métier (150 au départ pour 3 à l'arrivée).

Après, je ne mise pas tout dessus, car, vouloir c'est bien pouvoir c'est mieux ;)

Concernant les formations, je préférerais une semaine/mois ou une semaine par trimestre, cela me permettrait de prendre un hôtel et d'éviter à ma compagne de bouger donc mettre en péril son activité libérale.

Une fois diplômé, la mobilité ce n'est pas un souci c'est plutôt que dans un délais assez court, ma compagne a besoin de stabilité pour bien ancrer son cabinet dans le tissu économique local et pouvoir par la suite le mettre en gérance ou le vendre si nous devons quitter la région, disons que ma mobilité est possible, mais pas avant quelques années.

Je vais me renseigner quant aux cursus proposés ainsi que les prérequis pour les M2 me concernant.

Si j'ai un attrait particulier pour ces métiers c'est aussi pour le coté libéral, j'avoue que j'ai toujours eu une énorme autonomie dans mon ancien métier et je ne me vois pas ou mal en tout cas m'intégrer dans une grosse structure comme une grande entreprise et faire parti d'un contingent de centaines de salariés, je préférerais travailler pour moi je trouve que récolter réellement les fruits de son propre labeur est encore plus motivant que de ne travailler pour faire fructifier le compte en banque d'une personne ne particulier.

Le chemin est encore long mais, il est vrais que le fait d'être dans une reprise d'études et connaissant les implications futures que peuvent avoir une mauvaise gestion du timing, je préfère m'y prendre au plus tôt.

Bonne soirée et merci :)

Par avis, le 19/12/2016 à 22:48

Yann je connais un étudiant qui a eu un M2 notarial et avait un redoublement son son cursus donc je ne suis pas d'accord avec toi. Il y a 25 master notarial en France. beaucoup de candidatures mais ca dépend aussi de l'année où tu passes.

En outre le droit ne se résume pas à notaire ou avocat. C'est quand même plus riche que ça.

On a souvent l'impression quand on lit ce forum que celui qui n'est pas notaire avocat ou juge a raté sa vie que celui qui n'est pas juriste est moins intelligent selon certains c'est un peu être snob je trouve et c'est un peu n'importe quoi un notaire n'est pas supérieur aux autres.

Un de mes proches est notaire et il n'a jamais tenu ton discours. Par contre je le reconnais ce discours est très français. De même que beaucoup de gens dévalorisent les professions manuels.

D'ailleurs c'est toi qui disait aussi que les filières techno réussissent moins en faculté. Là encore c'est ton avis. Des amis à moi sont allés très loin dans leurs études alors que des profs leur prédisaient beaucoup de conneries.

Je pense que les profs font énormément de mal aux élèves en les discriminant comme ça franchement c'est pas bien de votre part désolé de vous le dire

De même quand t'es en M2 et que les profs te disent vous êtes sur un niveau élevé. Non un M2 n'est pas un niveau élevé c'est qu'un diplôme.

Un diplôme c'est rien du tout. Les gens intelligents ne tiendront jamais ce discours.

Beaucoup diront je suis ok avec toi mais combien d'entre eux pensent en arrière pensée que par rapport à quelqu'un qui est vendeur avec leur diplôme ils sont plus intelligents j'en ai souvent vu des comme ça.

Mais franchement il y a des tas de gens intellos qui sont des gens complètement balourds dès qu'on les colle sur un job manuel donc parler des niveaux X ou Y comme des niveaux d'élite c'est être assez snob. Ca veut dire que tu considères l'humain de façon très restrictive.

Tu es allé faire les autres diplômes pour vérifier si le niveau notaire est aussi dur que les autres. Une personne pourrait cartonner sur le diplôme de notaire et être nul dans une autre filière donc ca ne veut rien dire.

En droit réussir est à la portée de ceux qui bossent. On ne peut pas dire ça de toutes les filières. Par exemple vétérinaire est plus dur (même si on ne peut pas comparer sur un certain

plan je pense quand même que ça nécessite plus d'effort qu'un cursus juridique qui une fois que t'as la technique ca marche).

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/12/2016** à **13:16**

Bonjour

[citation] On a souvent l'impression quand on lit ce forum que celui qui n'est pas notaire avocat ou juge a raté sa vie [/citation]

Heu... vous êtes sûr qu'on parle bien du même forum.

[citation] D'ailleurs c'est toi qui disait aussi que les filières techno réussissent moins en faculté. Là encore c'est ton avis. [/citation]

Non, ce n'est pas SON avis, il ne fait que relayer les statistiques. Regardez l'infographie tout en bas de cette page <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/universite-taux-de-reussite-en-premiere-annee-en-fonction-du-bac-d-origine-des-etudiants.html>

Vous pourrez constater que oui il y a des étudiants provenant de bac techno ou de bac pro qui réussissent, mais que le taux d'échec est beaucoup plus élevés chez ces étudiants. Ce n'est pas un jugement c'est la réalité des faits.

[citation] Tu es allé faire les autres diplômes pour vérifier si le niveau notaire est aussi dur que les autres. [/citation]

Yn a seulement dit que le notariat c'était très dur, mais il n'a jamais fait de comparaison avec d'autres types d'études. Moi même, il n'y a pas plus tard qu'hier je disais à une étudiante en lettre qui avait obtenu son M2, qu'elle avait beaucoup de mérite.

En outre, Yn ne va quand même pas dire à Chris que ce sera une partie de plaisir.

Bref votre réponse n'apporte rien à notre ami Christopher.

Par **Herodote**, le **20/12/2016** à **13:31**

Bonjour Avis,

Je pense que vous sur-interprétez les propos tenus sur ce forum.

Il s'agit simplement d'informer sur les cursus sur lesquels les gens s'interrogent. Il ne s'agit aucunement de dévaluer les autres. Les différents intervenants ont semble-t-il une bonne connaissance des métiers d'avocat et de notaire ce qui explique que ceux-ci soient souvent

évoqués comme exemples. Cela n'est aucunement exclusif des autres débouchés.

Cela ne signifie pas qu'ils ont un quelconque mépris pour les autres métiers, mais n'en ont pas forcément une connaissance suffisante pour en parler de manière pertinente.

Même si la plupart des diplômés de droit travailleront ailleurs, il est vrai que le barreau, le notariat et la magistrature sont des débouchés très souvent envisagés en licence sur lesquels il est tout à fait légitime d'informer les personnes intéressées. Ce sont des cursus qui se préparent, donc être informé tôt permet de mieux anticiper des difficultés.

Si vous avez une connaissance des nombreux autres débouchés et êtes prêt à en faire profiter les membres du forum, nous vous en serions tous très reconnaissants !

Je n'ai personnellement jamais perçu une quelconque suffisance envers les "métiers manuels" que vous évoquez. Il y a beaucoup d'ambition sur ce forum, oui, mais cela ne témoigne d'aucune forme de mépris.

Par Yn, le 21/12/2016 à 16:06

[citation]On a souvent l'impression quand on lit ce forum que celui qui n'est pas notaire avocat ou juge a raté sa vie que celui qui n'est pas juriste est moins intelligent selon certains c'est un peu être snob je trouve et c'est un peu n'importe quoi un notaire n'est pas supérieur aux autres. [/citation]

Je ne juge personne : je ne fais que répondre aux questions posées : ces professions sont celles qui reviennent systématiquement sur le devant de la scène, donc je réponds systématiquement la même chose. Bref, je me fiche un peu des projets de chacun, je ne fais que partager mon avis et mon expérience.

Chris est intéressé par le notariat, je lui explique que c'est une filière sélective, donc qu'il y a des risques d'échec, qu'il y a différentes voies pour accéder à cette profession, et j'essaye de répondre à sa question sur la mobilité. Voilà, c'est tout. Je ne juge rien ni personne, je l'informe, maintenant il sait (un peu) à quoi s'attendre. S'il a d'autres questions, je reste, comme d'habitude, disponible pour en discuter.

[citation]D'ailleurs c'est toi qui disais aussi que les filières techno réussissent moins en faculté. Là encore c'est ton avis. Des amis à moi sont allés très loin dans leurs études alors que des profs leur prédisaient beaucoup de conneries.

Je pense que les profs font énormément de mal aux élèves en les discriminant comme ça franchement c'est pas bien de votre part désolé de vous le dire [/citation]

Je vais le répéter une énième fois : ce n'est pas un jugement de valeur, c'est une information délivrée, laquelle part de statistiques bien précises et de mon expérience en tant qu'enseignant.

Je dis "attention, ça va être compliqué", toi tu traduis "t'es mauvais, le droit n'est pas fait pour toi"... C'est quand même bien différent ! Interprète la chose comme tu veux, mais ne m'attribue pas des jugements que je ne porte pas.

Par ailleurs, mes interventions n'ont pas pour fonction de rassurer les gens ou de les conforter

dans ce qu'ils pensent déjà. Ceci dit, tout avis contraire, toute réflexion allant dans un autre sens n'est pas un jugement, c'est juste un rappel des réalités.

L'empathie ne mène à rien, surtout quand on est enseignant. Ce serait super facile pour moi de dire à tous les étudiants et tous les membres du forum : "Vous voulez faire du droit ? Allez-y, c'est facile, tout va bien se passer", "Tu veux être notaire ? Vas-y, tout va rouler"... Mais ce n'est absolument pas bénéfique et ça ne fait pas avancer la discussion. D'ailleurs, je suis prêt à parier que si je tenais ce discours, les mêmes personnes s'insurgeraient en disant "tu mens, il faut bosser, il y a de la sélection, etc."

Le discours "tout est beau tout est rose" ne mène à rien et ne reflète pas le monde du droit. Malheureusement, tout le monde ne va pas réussir, tout le monde ne va pas exercer la profession qu'il souhaite, il y aura des échecs, des déçus, etc. Bref, on ne vit pas chez Mickey à Disneyland.

La réalité ne fait souvent pas plaisir à entendre, mais je préfère un discours honnête et argumenté plutôt que des discours mielleux, dits et répétés des dizaines de fois.

[citation]En droit réussir est à la portée de ceux qui bossent. On ne peut pas dire ça de toutes les filières. Par exemple vétérinaire est plus dur (même si on ne peut pas comparer sur un certain plan je pense quand même que ça nécessite plus d'effort qu'un cursus juridique qui une fois que t'as la technique ca marche).[/citation]

Pourquoi venir nous jeter à la figure qu'être véto c'est plus compliqué qu'être notaire ? Peut-être bien, et alors ? C'est un forum d'étudiants en droit... Ça nous fait une belle jambe de savoir que d'autres professions sont plus compliquées que les nôtres.

Tu te plains des comparaisons et des jugements, mais tu passes ton temps à en porter. Comme dit le proverbe, balaye d'abord devant ta porte...

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/12/2016** à **11:22**

Bonjour

[citation] La réalité ne fait souvent pas plaisir à entendre, mais je préfère un discours honnête et argumenté plutôt que des discours mielleux, [/citation]

Exactement !

Par **marianne76**, le **22/12/2016** à **11:41**

Bonjour,

Pour revenir sur les filières technologiques, dans mon université (de province) où j'enseigne depuis 20 ans pas un seul étudiant venant de cette filière n'est parvenu à décrocher un diplôme en droit.

C'est un simple constat, cela ne sert à rien de se voiler la face.

Pour ma part quand j'étais jeune je voulais faire véto mais j'étais nulle en maths , physique etc

j'en ai tiré les conclusions qui s'imposaient à savoir que ce n'était pas pour moi et d'ailleurs je ne le regrette pas.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/12/2016** à **12:05**

Bonjour

[citation] mais j'étais nulle en maths , physique etc [/citation]
Bienvenue au club [smile3]

Et puis vous avez eu votre affaire des taureaux, donc vous n'avez pas de regrets à avoir [smile4]

Par **marianne76**, le **22/12/2016** à **12:09**

Bonjour

Et mes connaissances en droit m'aident beaucoup pour la société de protection animale dont je m'occupe.

C'est ainsi que j'ai rédigé les contrats d'adoption, et je suis béton sur les chiens de 1ère catégorie [smile4].

Par **Visiteur**, le **22/12/2016** à **12:45**

Bonjour,

[citation]pas un seul étudiant venant de cette filière n'est parvenu à décrocher un diplôme en droit. [/citation]

Dans la mienne, je sais de source sûre qu'une de mes collègues de promo en licence venait d'un bac pro et s'en est sortie.

Je sais que ce n'est sans doute pas la seule, mais je pense que ce genre d'exception relève surtout d'une erreur d'orientation au moment du choix du bac.

[citation]Et mes connaissances en droit m'aident beaucoup pour la société de protection animale dont je m'occupe. [/citation]

Vous venez de me donner de bonnes idées là, j'ai toujours voulu être bénévole à la SPA moi aussi. [smile3]

Par **marianne76**, le **22/12/2016** à **13:20**

Bonjour

Il faut alors vous orienter vers une petite association, la SPA de Paris a déjà un gros service juridique. Les petites associations indépendantes en revanche sont démunies

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **22/12/2016 à 19:49**

Hello, merci à tous pour vos réponses ;)

Bon je ne sais pas trop quoi penser des filières technos si ce n'est que pour moi l'échec vient juste du fait que la filière techno néglige énormément le côté littéraire et intellectuel pur au profit du manuel, je le sais bien je suis sorti avec un bac STI.

(Que j'ai eu grâce à mes 20/20 en philo et en Anglais, pour le reste j'étais une bille mais, vu que je m'ennuyais au lycée j'ai choisi le "moins" chiant des bacs pour vite en finir avec ces éducation nationale bradée qui n'apprend rien au final...

Avant de partir dans le renseignement pour un temps, je suis parti étudier en Australie, j'ai bossé comme reporter photographe pour National Géo, je n'ai jamais cessé de présenter des concours dans mon ancien métier, pas mal de concours fonction publique, que ce soit pour le MinDef ou le MinAE je pense que ça m'a aidé à reprendre mes études sans trop crouler sous la transition des connaissances manuelle s-> intellectuelles.

Maintenant au delà de notaire avocat ou autre, si ces métiers m'intéressent en plus de l'intérêt particulier que j'ai pour eux, c'est aussi que ce sont les rares métiers à permettre une installation libérale, ce que je recherche.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/12/2016 à 09:37**

Bonjour

Et comme on le disais tu as encore le temps de te faire une idée. En L3 lors de l'APP tu dois rencontrer un professionnel, cela te permettra d'avoir une première idée.